

aille immédiatement au comité plénier plutôt qu'au comité permanent; après examen par le comité plénier, le bill subirait la troisième lecture et passerait par tous les stades avant six heures. Si c'est bien cela, je demanderai à la Chambre son accord à ce sujet.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre est-elle d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Arnold Peters (Timiskaming): Monsieur l'Orateur, je demande à la Chambre la permission de retirer l'amendement que j'ai proposé il y a plusieurs jours, étant donné les ententes qu'on a conclues à cet égard et selon lesquelles le gouvernement a consenti à soumettre le problème du financement de la dette du CN à ce comité en lui demandant expressément de trouver une solution. Ce comité examinera également la caisse de retraite du Canadien National, un sujet très litigieux. C'est pourquoi je suis disposé à retirer ma motion. J'averti cependant les intéressés que ce refinancement se produit chaque année et que si on ne collabore pas pour supprimer cette structure débitrice et pour restructurer le CN selon des méthodes administratives normales, nous pouvons prévoir que cette question posera un problème très grave plus tard. Avec l'accord du coauteur de la motion, je demande donc, monsieur l'Orateur, le consentement unanime de la Chambre pour retirer l'amendement.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député retire son amendement?

Des voix: D'accord.

(L'amendement de M. Peters est retiré.)

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 2^e fois, et la Chambre se forme en comité sous la présidence de M. Béchard.)

A l'article 2—*Définitions.*

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le président, comme le ministre d'État le disait tantôt, il est entendu que, étant donné la motion présentée par le leader du gouvernement à la Chambre au début de l'après-midi, rien n'empêche ce bill de franchir toutes les étapes qui restent avant 6 heures. Je voulais poser une question au ministre des Transports à la période des questions aujourd'hui, mais le temps m'a manqué.

Je constate qu'il est de retour, apparemment aussi à l'aise que d'habitude, et je pourrais peut-être lui poser ma question maintenant.

Bien qu'il s'agisse ici d'un bill de finance, on a beaucoup parlé pendant le débat de la réduction de ses services que propose le Canadien National. Le ministre des Transports songerait-il à user de ses bons offices pour obtenir du CN qu'il abandonne sa demande d'annuler les trains n^{os} 5 et 6, le Panorama, entre Winnipeg et Vancouver? Je ne lui demande pas d'intervenir auprès de la Commission canadienne des transports, mais il est, après tout, le ministre comptable à la Chambre du Canadien National. Les localités desservies et les cheminots s'inquiètent vivement de la mesure proposée à Winnipeg, Saskatoon, Edmonton, Vancouver ainsi qu'à tous les points intermédiaires. Je me demande si le ministre serait disposé à présenter personnellement des instances au CN?

M. Burton: Monsieur le président, avant que le ministre ne réponde, je me demande si je pourrais ajouter un mot aux propos du député de Winnipeg-Nord-Centre pour signaler que j'appuie la proposition qu'il a présentée au ministre. Il faudrait songer sérieusement, je crois, à maintenir en service le train Panorama, que nous désignons sous le nom de trains n^{os} 5 et 6. Le volume du trafic, me semble-t-il, pourrait être accru si l'on assurait un service satisfaisant aux localités situées entre Winnipeg, Saskatoon, Edmonton et ainsi de suite. Durant les mois d'hiver, notamment, lorsqu'il est difficile de voyager en voiture et que les autres moyens de transport ne sont pas aussi bons, ce serait un service très utile et également rentable pour les chemins de fer.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, je n'avais pas prévu qu'on me poserait ce genre de questions; je ne me suis donc pas préparé en conséquence. Cependant, je peux dire que cette demande des chemins de fer, les députés le comprennent sûrement, retient mon attention depuis longtemps et surtout depuis l'annonce de cette demande.

Au sujet des requêtes précises qui m'ont été adressées aujourd'hui, je crains que tous les députés dont les circonscriptions sont affectées d'une façon ou d'une autre par les demandes pourraient les endosser, quelle que soit la décision de la CCT. Ces deux requêtes